

Résolution présentée par la délégation de la Turquie

Thème	Développement durable
Concerne	Bureau de Gestion Post Catastrophes Naturelles (BGPCN)
L'Assemblée Générale,	
Bouleversée	par les pertes humaines dues aux catastrophes naturelles qui s'élèvent, selon l'Observatoire permanent des catastrophes, à 94'531 morts rien qu'en 2023,
Alarmée	par les coûts très importants qui doivent servir, par exemple, au sauvetage, à la reconstruction, à l'aide sociale suite aux catastrophes naturelles, qui se chiffrent à plus de 208 milliards de dollars depuis début 2023, des coûts impossibles à supporter pour une majorité de pays,
Tourmentée	par l'augmentation impressionnante des catastrophes naturelles, qui ont triplé au cours des 30 dernières années, notamment en raison du changement climatique,
Attristée	par le nombre impressionnant de personnes qui perdent tout, notamment des proches, et qui doivent tout laisser après des catastrophes naturelles et migrer afin de sauver leur vie,
Considérant	les difficultés économiques auxquelles les pays doivent faire face afin d'accueillir les migrants qui ne peuvent pas rester chez eux faute de reconstruction rapide,
Préoccupée	par le manque de neutralité quant à l'aide humanitaire après une catastrophe naturelle, notamment si l'on souhaite être égalitaire quant au droit d'être aidé peu importe la situation économique, politique ou sociale du pays,
Scandalisée	par le refus d'aide de certains pays en raison de mésentente politique, malgré l'utilité évidente que certains pays pourraient apporter,
Décide	de créer au sein de l'ONU le Bureau de Gestion des Catastrophes Naturelles (BGCN), un Bureau qui serait financé par tous ses pays membres à une hauteur de 0,4 % de leur PIB si leur IDH est supérieur à 0,8 et à une hauteur de 0,2% si leur PIB est inférieur afin de créer une "assurance catastrophes naturelles" ; <ul style="list-style-type: none">- pour que les pays puissent bénéficier d'une aide financière neutre et que ce Bureau, sous la gestion de l'ONU, puisse redistribuer l'argent sans prendre en compte les divers conflits ou mésententes ;- d'assurer la sécurité (aide humanitaire d'urgence, reconstruction, ...) et la santé (aide psychologique, soins médicaux, ...) des populations après une catastrophe naturelle qui peut être traumatisante et un défi à surmonter au plus vite pour un pays tout entier.

Le texte français fait foi